LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-B_2026_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Prises par délégation du Conseil Communautaire
Délibération n° 2020-141 du 15 juillet 2020

SÉANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à dix-sept heures quarante-cinq, les membres du bureau communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-cinq février deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Arlette MICHEL, Éric LE BOUDEC, Mickaël DABET, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Henri FLAGEUL, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Nicole LE COUÉDIC, Maryline JAOUEN, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : Olivier ALLAIN, François HINDRÉ, Gérard DABOUDET, Yvon PERRIN, Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Gérard MATHÉCADE), Éric ROBIN (pouvoir à Benoît LARVOR), Aurélie HERVÉ, Claudine BROSSARD, Pierre PICHARD, Laurent BERTHO, Gilles HELLARD, Romain BOUTRON, Isabelle GORÉ-CHAPEL ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Claude DELAHAYE, Christian LE RIGUIER ;

Également présent(e)s : Roselyne ROCABOY, Arlette HINGANT, Cyril CONAN, Marie-Thérèse PITHON, Pierrick GLAIS, Joël FERRON, Gwénaëlle KERVELLA, Odile LE STRAT ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

B_2026_11 CESSION – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Parties

Vendeur : Loudéac Communauté – Bretagne Centre

Acquéreur : Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Désignation du foncier cédé

Foncier : Equipement sportif – Installation technique COMMUNE : CANIHUEL

Parcelle(s) cédée(s) : ZN 41

Superficie parcelle(s) avant division : 261 m² Superficie prévisionnelle cédée : 261 m²

Zonage : RNU

Conditions financières

Prix sera minoré ou majoré en fonction de la surface réellement commercialisée : OUI ☐ NON ☒

Propriétaire	Commune	Parcelles	Nature	Superficie prévisionnelle cédée	**Prix net vendeur**
Loudéac Communauté – Bretagne Centre	CANIHUEL	ZN 41	Terres agricoles	261	**1,00 €**
				261	1,00 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-B_2026_11-DE

Plan de situation



Conditions particulières

- Sans objet

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

DÉCIDE

1. D'approuver la cession au Conseil Départemental des Côtes d'Armor du foncier communautaire dans les termes et conditions sus-exposés ;
2. D'autoriser le Président de Loudéac communauté ou son représentant à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession ;
3. De préciser que les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur ;
4. De préciser que la recette correspondante sera imputée sur le budget général ;
5. De préciser que la cession patrimoniale sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Exercice :	41	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	29	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	02		
Pour :	31	Loudéac, le 3 mars 2026	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Date : 2026.03.09 11:02:53 +01'00'

Date : 2026.03.09 11:06:24 +01'00'